Image not found or type unknown

Jardin familiaux loué par une mairie

Par **stcrneille**, le **31/01/2011** à **17:04**

Bonjour,
je loue un jardin familial à la mairie, la location me coute 4€.
je souhaiterais savoir si j'ai le droit de vendre le surplus de légumes.
la mairie sous prétexte d'un loyer dérisoir , les legumes sont pour une consommation personnel
d'avance merci
stcorneille

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés